



P.U.

De qui se moque-t-on ?

Extrait du dernier mail adressé par les dirigeants de proximité du PU !

- Merci de prendre vos EPI Covid (masques, gel) et de les utiliser. Si besoin, vous pouvez venir en rechercher dans le bureau des assistants.
- Dans les bureaux, le port du masque est obligatoire, si vous buvez un café merci de vous décaler et de remettre votre masque dès que possible
- Merci de ne pas être trop nombreux dans le bureau des assistants.
- Merci d'être maximum 2 en cabine pour déposer vos affaires. Bien sûr en cas de zone de repli vous pouvez être plus nombreux.
- Il faut 2 mètres entre vous en intérieur comme en extérieur.
- Le port du masque est de nouveau obligatoire dans le Rhône et la Loire en extérieur.
- Lors de votre présence dans les gares de la Zone Diffuse merci de respecter les consignes affichées et de nettoyer après votre passage.

Nous serons là pour les faire respecter et nous comptons sur vous pour les respecter 😊

Extrait de la dernière consigne de la Task-Force applicable à la SNCF...

- **En extérieur** en l'absence de masques, une distance d'au moins 2 mètres entre les personnes.
En cas d'impossibilité de garantir cette distance d'au moins deux mètres entre le salarié et tout autre personne (autre salarié, client, prestataire, ...) **le port du masque chirurgical associé à une distance d'au moins 1 mètre est obligatoire.** A noter que dans les espaces ferroviaires ouverts au public, le port du masque est obligatoire.

Il va quand même falloir que la direction soit cohérente et nous explique comment respecter ces consignes lors des dispositifs d'embarquements et de débarquements !?!

**C'EST UN NUMERO DE CONTORSIONNISTE
AUQUEL EST EN TRAIN DE SE LIVRER LA DIRECTION !**

Les consignes contradictoires, ça suffit !

Seule la protection de la santé des agents

doit primer sur toute autre considération !

SUD Rail est intervenu dès jeudi 2 décembre pour que la direction s'explique et clarifie les choses !

